

Image not found or type unknown



cure et absence au travail

Par **ROTTIER**, le **05/02/2019** à **07:27**

Bonjour,

Je suis porteuse de presse.

Devant aller en cure du 04/05/2019 au 25/05/2019, j'ai avisé mon employeur le 31/01/2019, en retour il me demande de trouver moi-même un remplaçant. Est-ce normal.